



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/330/Corr.1
25 octobre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 95 g) de l'ordre du jour

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET COOPÉRATION ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE :
MISE EN VALEUR DES RESSOURCES HUMAINES

Mise en valeur des ressources humaines au service
du développement

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Page 10, paragraphe 34
[Sans objet en français.]
2. Page 19, paragraphe 66, dixième ligne
Au lieu de l'énergie lire l'environnement
3. Page 24, paragraphe 86, huitième ligne
Au lieu de de l'esprit d'initiative et du comportement lire de l'esprit d'entreprise
4. Page 24, paragraphe 88, cinquième ligne
Après services d'appui technique ajouter (TSS-1)
5. Page 40, paragraphe 132, deuxième phrase

Substituer au texte actuel :

La note de stratégie nationale établie, les grandes lignes des activités concrètes que chaque organisme de financement des Nations Unies se propose d'entreprendre dans le cadre ainsi défini devraient être indiquées dans un programme spécifique pour le pays, établi par le gouvernement bénéficiaire avec l'aide des organismes de financement concernés, qui devraient harmoniser leurs cycles de programmation et

les adapter, au besoin, aux cycles budgétaires, aux stratégies et aux plans nationaux, afin que les contributions de ces organismes s'accordent bien aux besoins de développement des pays bénéficiaires (ibid., par. 9 d), 10 et 11).
